

LE PRESIDENT DU CONSEIL
EXECUTIF

DIRECTION GENERALE DES
SERVICES

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
SOLIDARITES

DIRECTION DE L'AIDE AUX
PERSONNES AGEES ET AUX
PERSONNES HANDICAPEES

PIECES JUSTIFICATIVES

A joindre au dossier d'APA (1^{ère} demande)

(fixées par les décrets n° 1001-1085 du 20 novembre 2001 et n° 2016-210 du 26 février 2016)

- Photocopie du **livret de famille** ou de la **carte d'identité** ou d'un **passport** de la Communauté Européenne ou un **extrait d'acte de naissance** ;
- Photocopie de la **carte de résidence** ou du **titre de séjour en cours de validité**, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère ;
- Photocopie du **dernier avis d'imposition** ou de **non-imposition à l'impôt sur le revenu** ;
- Toute pièce justificative des biens ou capitaux relevant du patrimoine dormant (Photocopie **du dernier relevé de taxe foncière** sur les propriétés bâties et non bâties, relevé annuel d'assurance-vie...);
- **Relevé d'identité bancaire** ou postal du demandeur (compte courant uniquement) ;
- **Certificat médical** –annexé au dossier – rempli par le médecin traitant ;

Autres pièces à fournir :

- Photocopie des **attestations de toutes les ressources perçues** (le cas échéant pour le demandeur, son conjoint, son concubin ou la personne avec laquelle il a conclu un pacte civil de solidarité) :
Pensions principales, pensions de réversion, retraites complémentaires (IRCOM, etc.), pensions militaires, pensions d'invalidité, rentes accident de travail, allocation spéciale vieillesse (ASV), RSA, salaires ou bénéfices déclarés, indemnités ASSEDIC, revenus locatifs, etc.
- Photocopie des **trois derniers relevés de compte** ;
- **Fiche d'évaluation du degré de perte d'autonomie** remise par la structure d'accueil en cas de demande d'APA en établissement ;
- Photocopie de la **carte d'assuré social** ;
- Photocopie de la **carte de mutuelle**.

Si vous êtes bénéficiaire d'une aide-ménagère servie par votre caisse de retraite ou votre mutuelle, il convient d'adresser au service tout justificatif d'intervention de cette aide.